

# Les boulistes espèrent un nouveau local

Bien visibles tous les mardis après-midi place Georges Combettes, devant les locaux du centre de loisirs, ils participent à leur manière à la vie du village. Ils sont entre 30 et 40, selon la saison, à se retrouver pour pétanquer, simplement, de manière conviviale. Cette simplicité, cette convivialité, on les a retrouvés, dimanche, lors de l'assemblée générale de la Pétanque Lévignaise présidée par Alain Bresolin, reconduit dans ses fonctions. En cumulant les joueurs des mardis, l'association a totalisé 1.334 joueurs en 2016, soit une moyenne de 25 boulistes.

L'hiver, un samedi sur deux, en partenariat avec la Pétanque de Duras, ils organisent aussi des concours, sans oublier celui du jeudi de l'Ascension.

Alain Bresolin note depuis quelques semaines un accroissement des participants les mardis, qui doit se confirmer.

Cette année, le club, qui

compte 20 adhérents dont 15 licenciés au Comité départemental, aimerait innover et proposer un peu plus de confort aux participants : proposer la belote en lieu et place de la pétanque les jours de pluie ou de grand froid et organiser une soirée entrecôtes dont la date reste à définir. Pour cela, il souhaiterait pouvoir utiliser le préfabriqué qui se trouve sur la place, qui sera vacant dès que le centre de loisirs aura déménagé dans ses nouveaux espaces. Une demande par courrier devrait être adressée en ce sens dans les prochains jours aux élus lévignaïses.

Le prix de la licence n'augmentera pas en 2017 : elle reste à 35€ même si le calendrier des concours est devenu payant (+1€). L'association le prend en charge. L'adhésion à la Pétanque Lévignaise ne change pas non plus : 10€ pour 1 personne, 15€ pour un couple et 8€ si la personne est déjà titulaire d'une



**La Pétanque Lévignaise : une association simple et à l'ambiance familiale.**

licence.

Du côté des animations bénévoles, une partie du groupe s'est de nouveau engagée pour les TAP en mai et juin : le président reconnaît que « ce n'est pas facile de fixer les enfants sur une partie, d'assurer la sécurité (même si leurs boules sont plus légères) et de surveiller les plus turbulents ». Néanmoins, l'indemnité versée à l'association pour les TAP « met du beurre dans les épinards ».

Le conseil d'administration

a été reconduit dans ses fonctions avec l'arrivée d'un nouveau membre, Yvonne Routier. Pierre Moute s'est proposé pour donner des coups de main pour la soirée entrecôtes et autres événements.

Le bureau : président : Alain Bresolin ; vice-présidente : Yolande Mongardien ; trésorier : Jean-Pierre Mitrasouf ; trésorier adjoint : André Todero ; secrétaire : Thierry Marescq ; secrétaire adjoint : Denis Fellet ; membres : Mireille Conord, Yvonne Routier.